

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DES SYNDICS DE L'ASSOCIATION FONCIERE
URBAINE AUTORISEE « LES JARDINS DE SERIGNAN »**

SEANCE DU 23.05.2017 à 15h00



Le Conseil des Syndics de l'Association Foncière Urbaine Autorisée des Jardins de Sérignan,
- Régie par le Décret n°2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'ordonnance n°2004-632 du 01 juillet 2004 relative aux Associations Syndicales de Propriétaires,
- Créée par Arrêté Préfectoral n°88-11-1080 du 02 décembre 1988, modifiée par arrêté préfectoral n°2013-II-45 du 7 janvier 2013:

S'est réuni : Dans le local mis à disposition sur place - Base de vie en bord de la RD 64 -
Au niveau du rond point d'accès situé au nord de la ZAC « Les Jardins de Sérignan »

Sur convocation écrite de son Président à chacun de ses membres, sur l'ordre du jour figurant sur les convocations, dont un exemplaire sera annexé à ce procès-verbal.

La feuille de présence, signée par chaque membre participant aux délibérations de ce conseil, sera également annexée à ce procès-verbal.

Sont présents :

Titulaires: Mme COUDER, POUS, MARTIAL-ALIES
M.FABRE, COULOMB, CAMATS, SERRANO, LAISSAC, NAVAEZ, FAURE, BOURREL

Suppléante : Mme ALBERT/SERRANO

Pouvoirs : M. VIDAL à M. COULOMB

Absent(s) excusé(s) : /

Représentant la Mairie de Sérignan : M. GAUREL

Mme POUS est nommée secrétaire de séance

Le conseil est présidé par Monsieur FABRE Marcel, Président de l'AFUA.

Plus de la moitié des membres du Conseil étant présents ou représentés, celui-ci peut valablement délibérer conformément aux statuts.

Monsieur le Président demande à rajouter 4 points à l'ordre du jour :

7) Avenant Mme JEANNIN

8) Devis GUILHAUMON

9) Devis intervention société ARTUR - M. COSTE (Architecte) Concordance offres/cahier des charges - Aspect architectural

10) Élection du conseiller délégué - Actes Notariés

Le conseil des syndics approuve à l'unanimité le rajout de ces points à l'ordre du jour.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte à 15h15.

ORDRE DU JOUR

1) Adoption du Procès Verbal du Conseil Syndical du 13.04.2017

Monsieur le Président rappelle que le Procès Verbal du Conseil Syndical du 13.04.2017 a été joint à la convocation et propose au Conseil de le valider.

Le Conseil Syndical, considérant que le procès verbal prend en compte l'ensemble des discussions et des décisions prises, l'adopte à l'unanimité.

2) Acquisitions - (DUMAS-SABATIER-BARLIER-BARBA-ESCANDE-ALBERT-LOSARDO-HERAIL Rose)

M. le Président informe le Conseil Syndical que les notaires de l'AFUA, compte tenu de la particularité des dossiers qui leurs sont transmis, désirent qu'une délibération du conseil soit prise pour chaque dossier propriétaire.

A ce jour, les dossiers d'acquisitions DUMAS, SABATIER, BARLIER, BARBA, ESCANDE, ALBERT, LOSARDO et HERAIL peuvent être adoptés.

3) Demande d'ouverture d'une enquête parcellaire pour expropriation (Sous-préfecture)

Monsieur le Président informe que le conseil qu'il lui faut une autorisation pour demander à la Sous-Préfecture une enquête parcellaire complémentaire afin d'exproprier plusieurs parcelles.

Le Conseil Syndical, adopte à l'unanimité cette demande d'ouverture d'enquête parcellaire auprès de la Sous-préfecture.

4) Renouvellement de la ligne de crédit - Caisse d'Epargne

Monsieur le Président informe le conseil que la Caisse d'Epargne nous a proposé le 2 mai 2017, une offre de renouvellement de la ligne de crédit d'un montant de 1 000 000€.

Le remboursement de cette ligne de crédit est garanti par les participations restant dues par PROMEO à l'AFUA.

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil syndical décide de valider à l'unanimité le renouvellement de la ligne de crédit avec la Caisse d'Epargne.

5) Devis ORANGE - Chemin de l'oranger

Monsieur le Président informe le conseil du devis présenté par la société ORANGE concernant les travaux localisés chemin de l'oranger.

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil syndical décide de valider à l'unanimité ce devis d'un montant de 2 333.04€ HT.

6) Appel à projets - Informations

Le Président donne aux syndicats des informations concernant l'appel à projets.

7) Avenant Mme JEANNIN

Monsieur le Président informe le conseil de l'avenant au contrat de Mme JEANNIN, agent commercial. Cet avenant a pour objet, le prolongement du contrat pour une durée déterminée de douze mois qui a commencé le 1^{er} février 2017 pour se terminer le 31 janvier 2018.

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil syndical décide de valider à l'unanimité cet avenant.

8) Devis GUILHAUMON - Panneaux publicitaires

Monsieur le Président informe le conseil du devis présenté par la société GUILHAUMON concernant la réalisation de panneaux publicitaires.

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil syndical décide de valider à l'unanimité ce devis d'un montant de 1000€.

9) Devis intervention société ARTUR - M. COSTE (Architecte) Concordance offres/cahier des charges - Aspect architectural

Monsieur le Président informe le conseil du devis présenté par la société ARTUR représentée par M. COSTE Didier.

Ce devis concerne la participation de M. COSTE au jury pour le choix de l'opérateur.

(Phase 1 et Phase 2)

Sur proposition de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil syndical décide de valider à l'unanimité ce devis d'un montant de 2 200€ HT

10) Élection du conseiller délégué - Actes Notariés

Le Conseil Syndical prend acte de la décision de M. le Président de donner délégation de signature à Mme COUDER Sylvie, en vue notamment de signer certains actes notariés.

11) Questions diverses

Pas de questions diverses

De tout ce qui a été dressé ci-dessus, procès verbal sur 3 pages avec 0 mot rayé nul.

La séance est levée à 17h40



Le Président,
M. FABRE
AFUA "Les Jardins de Sérignan"
40 allée de la République
34110 SÉRIGNAN
04 67 62 55 62